

Accessibilité

être conforme à la réglementation

Vous accompagner dans le montage de votre dossier administratif de mise en conformité

Vos besoins

- Etre en conformité avec la réglementation accessibilité
- Faciliter l'accès de votre commerce aux personnes à mobilité réduite
- Améliorer l'attractivité de votre point de vente en respectant la réglementation accessibilité

1,5 jour

810 € TTC*

LES PLUS

- Améliorer la qualité d'accueil de votre point de vente
- Favoriser l'élargissement de votre clientèle
- Dynamiser votre image
- Gagner du temps lors des démarches administratives

Pour qui ?

Chef d'entreprise avec un local recevant du public (5ème catégorie)

Durée

1.5 jour

Intervenants

Conseiller CMA Isère spécialisé en accessibilité

Nos réponses

- Visiter vos locaux : prises de photographies et de mesures
- Mettre en évidence des points de conformité et de non-conformité de votre commerce
- Vous accompagner dans le montage de votre dossier d'autorisation de travaux ou de demande de dérogation

Contactez

04 76 70 82 09

contact@cma-isere.fr

ECO06
MàJ 21/07/20

* Tarif selon prise en charge partielle ou totale des financeurs. Les montants TTC inclus la TVA au taux normal en vigueur. En l'absence de mention, les redevances sont nettes de taxes